

30plus : Informations examen

07.05.2012

Information sur l'examen

Il s'agit d'un examen écrit qui comprend trois parties:

1. questions de connaissance et de compréhension relatives à un livre ;
le titre du livre sera communiqué 60 jours à l'avance.
2. questions se rapportant à un/des texte/s juridique/s ;
le/s texte/s seront mis à disposition ;
3. cette troisième partie fait épreuve A) des connaissances en allemand et B) des connaissances d'ordre général. A) et B) sont équivalents.

Information sur le compte postal

CP 17-766-3. Adresse : Faculté de droit, 1700 Fribourg ; Note : 30 plus

Vous trouvez toutes les informations concernant la procédure d'admission dans le règlement 30plus.